

pourquoi Son Altesse Royale a-t-elle dû rire? C'est parce qu'Elle descend elle-même d'un souverain démocrate, d'une famille royale, il est vrai, mais d'une famille royale soumise au régime démocratique.

L'honorable sir GEORGE ROSS (Middlesex): Ecoutez, écoutez.

L'honorable M. CLORAN: Je me représente le duc faisant la lecture de ce paragraphe du haut de son trône, et riant ensuite de ce qu'on lui a fait débiter publiquement, une fois de retour dans son cabinet privé. Comment un gouvernement issu des suffrages du peuple, comme l'est le Gouvernement actuel, sans vouloir dire qu'il soit présentement un fidèle mandataire du peuple—peut-il se présenter devant un Parlement composé comme l'est le nôtre, et lui demander de construire le toit d'un édifice quelconque sans songer aux fondations requises pour supporter ce toit? Or, c'est justement ce qui est fait en donnant au Sénat un certain nombre de sénateurs additionnels pour adopter une législation qui ne recevrait pas la sanction dans la Chambre élective du Parlement. Le Sénat peut, en vertu de la constitution, contrôler la législation, pourvu que le peuple soit représenté dans la Chambre basse. Mais le Gouvernement actuel annonce, aujourd'hui, au Parlement qu'il augmente le nombre de sénateurs, sans allouer en même temps à la Chambre des communes le nombre additionnel de représentants auquel le corps électoral a droit. Cette politique est-elle juste? Je prétends qu'elle ne l'est pas, et qu'elle devrait être repoussée. Il est aussi clair qu'A B C, selon moi, que le Gouvernement en augmentant, comme il le fait, le nombre des sénateurs, n'a d'autre but que de s'assurer le plus tôt possible d'une majorité de partisans dans le Sénat—majorité qu'il ne possède pas encore. Pourquoi le Gouvernement ne remplit-il pas son devoir envers le corps électoral du pays?

L'honorable sir GEORGE ROSS (Middlesex): Ecoutez, écoutez.

L'honorable M. CLORAN: Pourquoi le Gouvernement ne remplit-il pas le devoir que lui impose l'augmentation de notre population, qui s'est accomplie durant les dernières années? A-t-il peur de cette aug-

mentation de population, ou craint-il de donner au million et demi d'âmes du Nord-Ouest le nombre de représentants auquel il a droit dans la Chambre des communes?

La ligne de conduite qu'il tient fait croire à l'existence de cette crainte. Pourquoi refuse-t-il, deux ans après que le recensement a été fait, de donner au peuple du Nord-Ouest la pleine jouissance du droit électoral que la constitution lui confère? Quel est donc le véritable mobile du Gouvernement si l'hypothèse que je viens d'émettre est mal fondée? Craint-il les électeurs de l'Ouest? A-t-il besoin du vote du Sénat pour lui permettre d'exécuter ses projets néfastes, et pour se maintenir au pouvoir? Tant que j'aurai un souffle de vie, je m'opposerai à une proposition comme celle dont je m'occupe présentement. Le devoir du Gouvernement, aujourd'hui, puisque le recensement est terminé depuis deux ans, est de faire adopter un bill pour une nouvelle répartition de la représentation, afin que le corps électoral du Canada ait une représentation adéquate. Pourquoi le Gouvernement a-t-il manqué de suivre cette ligne de conduite? Il sait que, si une nouvelle répartition de la représentation était faite injustement et au préjudice du parti libéral, la majorité libérale actuelle du Sénat repousserait cette répartition, et j'exprime cette opinion sans hésiter.

Je le répète. Le Gouvernement ne propose pas une nouvelle répartition de la représentation parce qu'il sait que le parti libéral est en majorité dans le Sénat, et il commence dès maintenant à aviser aux moyens de se créer une majorité ici, et cela en violation des droits du peuple. J'exprime très franchement mon opinion, et ma franchise est peut-être parfois trop grande quand je désire faire connaître ce que je pense; mais il vaut mieux être franc qu'hypocrite.

Quant au paragraphe concernant la politique navale, puis-je faire remarquer au gouvernement que l'Angleterre ne saurait être satisfaite de la déclaration faite dans le discours du trône relativement à cette politique? Puis-je attirer son attention sur le fait que le principal organe de l'opinion publique en Angleterre a contesté au premier ministre du Canada le droit d'alarmer l'opinion publique avec cette question navale?